

LIMINAIRE

L'aide à l'apprentissage et les programmes d'études constituent, à l'heure actuelle, des préoccupations majeures dans le réseau collégial. Soucieux de refléter la réalité pédagogique des collèves, nous avons réservé une place importante à ces questions dans le présent numéro de *Pédagogie collégiale*.

Dans « L'aide à l'apprentissage : en attendant la vraie solution », Yves Blouin, qui s'est déjà fort sérieusement penché sur la réussite et les échecs en sciences, se demande s'il est bien réaliste de croire... et de faire croire qu'apprendre doit toujours être facile et amusant. Pour lui, les difficultés sont inhérentes à l'apprentissage et on augmenterait sans doute le taux de réussite scolaire si l'on exigeait davantage d'efforts des étudiants. En se demandant « quelle logique suivre ? », Sophie Dorais constate, elle aussi, que les études collégiales sont, en soi, difficiles. Elle constate également que la moitié des étudiants éprouvent, à des degrés divers, des difficultés de rendement scolaire. Devant une telle situation, elle propose que, sauf pour les cas les plus graves, les interventions d'aide à l'apprentissage ne soient pas considérées comme des mesures d'exception, mais comme faisant partie intégrante de l'enseignement « ordinaire » et des programmes d'études.

Considérant l'intérêt que suscite l'aide à l'apprentissage, on ne s'étonnera pas que le Conseil des collèves ait choisi d'en faire l'objet de son plus récent Rapport sur l'état et les besoins de l'enseignement collégial. Sous le titre **La réussite, les échecs et les abandons au collégial**, le Conseil dresse un état de la situation et propose des voies d'action aux collèves. Nous présentons un extrait du rapport sous la rubrique « Tiré à part ».

Le désir d'aider les étudiants à mieux apprendre n'était pas étranger à la démarche de révision de programme entreprise par le département d'Informatique du cégep de Saint-Jérôme. Dans « La formation fondamentale en informatique : une démarche concrète », Guy Migneron relate comment les enseignants en sont venus à préciser les concepts et les principes de base des cours d'informatique ainsi que les grands objectifs de développement intégral que devraient avoir atteints les étudiants à la sortie du cégep. Ce travail a permis une meilleure intégration de l'enseignement et des apprentissages et il a, entre autres, conduit à une réduction dramatique du nombre d'abandons.

L'expérience réalisée au cégep de Saint-Jérôme illustre bien le lien nécessaire entre la formation fondamentale et les programmes d'études dont parlait Bernard Morin dans le dernier numéro de *Pédagogie collégiale*. Afin d'aider à mieux comprendre la notion de programme, dont on doit admettre qu'elle n'est pas très claire, nous présentons le « Cadre de référence pour les concepts de programme, d'approche-programme et de gestion de programmes » mis au point à la Fédération des cégeps.

L'aide à l'apprentissage n'est sans doute pas étrangère aux propos de Michel Saint-Onge dans sa chronique « Moi j'enseigne, mais eux, apprennent-ils ? ». Après avoir cherché à savoir si les matières scolaires sont, en soi, intéressantes pour les étudiants et si la tâche de ces derniers se limite à l'enregistrement d'information, l'auteur se demande ici s'il suffit d'écouter pour apprendre... et de parler pour enseigner. Marcellin Croteau répond en partie à la question en présentant « L'écriture comme moyen d'apprentissage »; il s'agit, en fait, d'une approche, le « Literacy Across the Curriculum », passablement répandue dans le monde anglophone de l'éducation et à laquelle des cégeps francophones commencent à s'intéresser.

La réflexion et la recherche que suscitent, entre autres, l'aide à l'apprentissage, les programmes d'études et les approches pédagogiques témoignent de la vitalité du réseau collégial. Cette vitalité, on la souligne annuellement, depuis dix ans déjà, à l'occasion de la remise des Prix du Ministre. « Les Prix du Ministre : une tradition d'excellence » présente les ouvrages primés cette année. Ceux-ci, et beaucoup d'autres, sont des signes bien tangibles de l'intérêt qu'enseignants et professionnels non-enseignants portent à leur tâche et des efforts qu'ils consentent pour améliorer la qualité de l'enseignement et des apprentissages. ▀

Le comité de rédaction